
Université de Lorraine

Rapport de promotion 2026

Tableau d'avancement au choix : ADJOINT TECHNIQUE DE RECHERCHE ET DE FORMATION PRINCIPAL 1ERE CLASSE

I. Dispositif réglementaire

Conformément aux orientations générales des Lignes Directrices de Gestion (LDG) révisées, adoptées par le Conseil d'Administration de l'Université de Lorraine (UL) du 4 février 2025, pour l'ensemble des filières, la sélection des dossiers de promotion par liste d'aptitude et par tableau d'avancement s'appuie sur la reconnaissance de la valeur professionnelle et les acquis de l'expérience.

II. Compte rendu de la sélection au choix

a) Informations statistiques sur les promouvables

Pour rappel, conformément à l'article 10-2 du décret n°2016-580 du 11 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique d'État, sont promouvables au tableau d'avancement au choix pour l'accès au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal 1^{ère} classe, les adjoints techniques de recherche et de formation ayant, au 31 décembre 2026, atteint le 6^{ème} échelon et comptant au moins cinq ans de services effectifs dans ce grade ou dans un grade doté de la même échelle de rémunération d'un autre corps ou cadre d'emplois de catégorie C ou dans un grade équivalent si le corps ou cadre d'emplois d'origine est situé dans une échelle de rémunération différente ou n'est pas classé en catégorie C.

En 2026, le nombre de possibilités de promotions au niveau académique n'est pas communiqué.

Pour rappel, le contingent académique 2025 était de **44**.

Au titre de l'année 2025, **22** agents de l'UL ont été promus au grade d'adjoint technique de recherche et de formation principal 1^{ère} classe.

Au titre de l'année 2026, **108** personnels remplissent les conditions de promouvabilité. Parmi ces personnels, 58% sont des femmes et 42% sont des hommes.

La moyenne d'âge des promouvables est de 53 ans.

L'ancienneté moyenne de corps est de 15 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 11 ans.

Les personnels promouvables se répartissent par BAP comme suit :

BAP		PROMOUVABLES	%
A	Sciences du vivant	6	5,55%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	1	0,93%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	0	0%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	3	2,78%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	60	55,55%
J	Gestion et pilotage	38	35,19%
TOTAL		108	100%

b) Informations statistiques sur les candidats

Au titre de la campagne 2026, **32** candidatures sont déposées. Parmi les candidats, 56% sont des femmes et 44% sont des hommes.

La moyenne d'âge des candidats est de 52 ans.

L'ancienneté moyenne de corps est de 13 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 9 ans.

Les personnels candidats se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CANDIDATS	%
A	Sciences du vivant	2	6,25%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	0	0%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	0	0%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	1	3,12%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	18	56,25%
J	Gestion et pilotage	11	34,38%
TOTAL		32	100%

c) Méthodologie et bilan de la sélection au choix

Les représentants de l'administration et les représentants des personnels réalisent une pré-sélection des dossiers. Ils se réunissent ensuite en séance plénière pour débattre et établir un classement commun.

L'objectif est d'apprécier sur la durée de la carrière, l'investissement du personnel compte tenu de ses missions et activités professionnelles, de son implication dans la vie de l'établissement, ou dans l'activité d'une structure, de la richesse et de la diversité de son parcours professionnel, de ses formations, de ses compétences et de la qualité du dossier.

Cette appréciation se fonde sur l'ensemble des critères, définis dans les LDG (annexe 2).

d) Informations statistiques sur les classés

Au titre de l'année 2026, **27** dossiers sont classés par le groupe de travail promotion. Parmi les classés, 56% sont des femmes et 44% sont des hommes.

La moyenne d'âge des classés est de 53 ans.

L'ancienneté moyenne de corps est de 13 ans. L'ancienneté moyenne de grade est de 8 ans.

Les personnels classés se répartissent par BAP comme suit :

BAP		CLASSÉS	%
A	Sciences du vivant	1	3,70%
B	Sciences chimiques et sciences des matériaux	0	0%
C	Sciences de l'ingénieur et instrumentation scientifique	0	0%
D	Sciences humaines et sociales	0	0%
E	Informatique, statistique et calcul scientifique	0	0%
F	Information, documentation, culture, communication, édition, TICE communication	1	3,70%
G	Patrimoine, logistique, prévention et restauration	16	59,26%
J	Gestion et pilotage	9	33,34%
TOTAL		27	100%